Résultat des votes de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2019

Daix (France), le 21 janvier 2019 – Inventiva S.A. (« Inventiva » ou la « Société ») (Euronext Paris - FR0013233012 – IVA), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de traitements innovants contre la stéatohépatite non alcoolique (NASH), la sclérodermie systémique (SSc) et les mucopolysaccharidoses (MPS), annonce aujourd'hui, conformément aux dispositions de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce, le résultat des votes de son Assemblée Générale du 18 janvier 2019.

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire le 18 janvier 2019 à l'Hôtel Océania le Jura (Salon Pasteur – 14, avenue Foch, 21000 Dijon), sur convocation faite par avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 28 décembre 2018 et par courriers adressés aux actionnaires inscrits au nominatif.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Frédéric Cren, Président-Directeur Général et co-fondateur d'Inventiva.

Nombre total d'actions : 22 276 977

Nombre de droits de vote exerçables : 22 230 675

Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance : 15 549 743

Nombre de droits de vote détenus par les actionnaires présents ou représentés : 9 978 681

Proportion du capital représenté : 69,95%

	Actionnaires	Voix		Actions	Total voix
		Simple	Double		
Présents ou représentés	6	100 130	19 545 000	9 872 630	19 645 130
Pouvoirs au président	16	106 051		106 051	106 051
Vote par correspondance	10	5 571 062		5 571 062	5 571 062
TOTAL	32	5 777 243	19 545 000	15 549 743	25 322 243

Résolution	Résultat du vote	Pour		Contre		Abstention	Hors Vote	Nombre total de voix exprimées
		Nombre de voix exprimées	%	Nombre de voix exprimées	%	Nombre de voix exprimées		
1ère résolution – AGE	adoptée	21 926 385	86,59%	3 395 858	13,41%	0		25 322 243
2ème résolution – AGE	adoptée	21 926 385	86,59%	3 395 858	13,41%	0		25 322 243
3ème résolution – AGE	adoptée	21 926 385	86,59%	3 395 858	13,41%	0		25 322 243
4ème résolution – AGE	adoptée	21 926 385	86,59%	3 395 858	13,41%	0		25 322 243
5ème résolution – AGE	adoptée	21 926 385	86,59%	3 395 858	13,41%	0		25 322 243
6ème résolution – AGE	adoptée	21 926 385	86,59%	3 395 858	13,41%	0		25 322 243
7ème résolution – AGE	adoptée	21 926 385	86,59%	3 395 858	13,41%	0		25 322 243
8ème résolution – AGE	adoptée	21 926 385	86,59%	3 395 858	13,41%	0		25 322 243
9ème résolution – AGE	adoptée	21 952 124	86,69%	3 370 119	13,31%	0		25 322 243
10ème résolution – AGE	adoptée	21 926 385	86,59%	3 395 858	13,41%	0		25 322 243
11ème résolution – AGE	adoptée	22 208 584	87,70%	3 113 659	12,30%	0		25 322 243
12mre résolution – AGO	adoptée	22 317 839	88,14%	3 004 404	11,86%	0		25 322 243

À propos d'Inventiva : www.inventivapharma.com

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de produits candidats agissant sur les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique. Inventiva a le potentiel d'ouvrir de nouvelles voies thérapeutiques dans le domaine des maladies fibrotiques, de l'oncologie et des maladies orphelines pour lesquels le besoin médical est important.

Son produit phare, le lanifibranor, est un candidat médicament qui dispose d'un mécanisme d'action unique passant par l'activation de l'ensemble des PPAR (récepteurs activés par les proliférateurs de peroxysomes, ou *peroxisome proliferator-activated receptor*) alpha, gamma et delta qui jouent un rôle fondamental dans le contrôle du processus fibrotique. Son action anti-fibrotique permet notamment de cibler deux indications à fort besoin médical : la stéatose hépatique non alcoolique (ci-après « **NASH** »), une pathologie sévère du foie en fort développement et qui touche déjà aux États-Unis plus de 30 millions de personnes, et la sclérodermie systémique (ci-après « **SSc** »), une maladie dont le taux de mortalité est très élevé et sans aucun traitement approuvé à ce jour.

Inventiva développe en parallèle un second programme clinique avec l'odiparcil pour le traitement de la mucopolysaccaridose de type VI (MPS VI ou syndrome de Maroteaux-Lamy), une maladie génétique rare et très grave de l'enfant. Ce candidat médicament a également le potentiel d'adresser d'autres formes de MPS, où s'accumulent des sulfates de chondroïtine ou de dermatane (MPS I ou syndromes de Hurler/Sheie, MPS II ou syndrome de Hunter, MPS IVa ou syndrome de Morquio et MPS VII ou syndrome de Sly). Inventiva développe également un portefeuille de projets dans le domaine de l'oncologie.

Inventiva s'est entourée de partenaires de renom dans le secteur de la recherche tels que l'Institut Curie dans le domaine de l'oncologie. Deux partenariats stratégiques ont également été mis en place avec AbbVie et Boehringer Ingelheim, respectivement dans le domaine des maladies auto-immunes (notamment dans le psoriasis) et de la fibrose. Ces partenariats prévoient notamment le versement à Inventiva de paiements en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, règlementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes de tout produit développé dans le cadre de ces partenariats.

Inventiva emploie à ce jour plus de 100 personnes et bénéficie d'installations de Recherche et Développement (ci-après « **R&D** ») achetées au groupe pharmaceutique international Abbott regroupant, près de Dijon, une chimiothèque de plus de 240.000 molécules et des plateformes en biologie, chimie, ADME et pharmacologie.

Contacts

Inventiva
Frédéric Cren
Président-Directeur général
info@inventivapharma.com
+33 3 80 44 75 00

Brunswick
Julien Trosdorf / Yannick Tetzlaff
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

LifeSci Advisors
Monique Kosse
Relations investisseurs
monique@lifesciadvisors.com
+1 212 915 3820